



Partage des bien a qui de droit

Par **tophe68**, le 17/09/2010 à 11:59

Bonjour,
mon beau père est décédé il etait marier a ma mère et ils ont une maison ensemble dont elle est obligé de la vendre.il ont fait un testament epoux epouse pour les droits d'héritage le beau père avait 5 enfants avant le mariage et ses enfants ont déjà recus leur part a la vente de sa premiere maison du coté de la mère ont ai 4 enfants et tous lé deux ont eux 3 enfants comment ce passe le partage des bien merci

Par **mimi493**, le 17/09/2010 à 12:02

ça dépend du contrat de mariage, du contenu du testament
Impossible de répondre comme ça.